



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 12 décembre 2018

## Communiqué de presse

### ATTENTAT À STRASBOURG MESURES DE VIGILANCE ET DE SÉCURITÉ RENFORCÉES DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD



Après les événements dramatiques survenus à Strasbourg durant la soirée du 11 décembre, Michel Lalande, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord a réuni, ce mercredi 12 décembre, l'état-major de sécurité et notamment les forces de police, de gendarmerie, les militaires et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour déterminer et coordonner l'ensemble des actions visant à renforcer la sécurité publique.

Outre les mesures d'ores et déjà communiquées :

- renforcement des mesures Vigipirate, dans le cadre du passage au niveau « urgence attentat », sur les sites sensibles du département et notamment les marchés de Noël.

Michel Lalande a également exigé une visibilité et une présence des forces intensifiées à proximité des lieux de rassemblement du public.

Un courrier sera envoyé dans les plus brefs délais :

- **aux élus du département** afin qu'ils mettent en place, au plus vite, un dispositif de contrôle et de vigilance sur les manifestations se déroulant sur leur commune et, en priorité, les marchés de Noël. Ils sont ainsi appelés à mobiliser l'ensemble de leurs services public et privés de sécurité ;

- **aux gestionnaires de centres commerciaux** pour les inciter à adopter une posture renforcée de vigilance en affermissant leurs mesures habituelles de contrôle : filtrage, palpations de sécurité, mise en place de fouille de sac.

La mobilisation des policiers et des gendarmes, ainsi que des militaires patrouillant dans le cadre du plan Vigipirate, est complète, totale et déterminée à protéger les centres-villes, les points sensibles du département et les zones commerciales, en lien étroit avec les professionnels et les polices municipales.

Par ailleurs, dans la perspective des fêtes, une attention particulière sera portée aux manifestations religieuses. La préfecture prendra contact incessamment avec les autorités religieuses afin de sécuriser fermement l'ensemble des lieux de culte du département.

Michel Lalande tient à associer tous les acteurs de la sécurité et de la protection de la population : les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés et les citoyens, à la démarche de vigilance, de prévention et de protection. Le préfet invite chacun à renforcer sa vigilance, en particulier sur la voie publique, aux abords des sites les plus fréquentés, et à se conformer aux prescriptions de sécurité pour l'accès et à l'intérieur des bâtiments ouverts au public.